

<https://snetap-fsu.fr/Journees-d-etude-du-25-26-mars-1.html>



2015 : Journées d'étude du 25-26 mars : l'avenir du syndicalisme

- Le SNETAP - Les journées d'études du SNETAP -

Date de mise en ligne : mercredi 11 février 2015

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

JOURNEES D'ETUDES - L'AVENIR DU SYNDICALISME

Jour 1 - mercredi 25 mars

9h-10h Accueil

9h45-10h ouverture **JM Le Boiteux**, Secrétaire Général du SNETAP-[FSU](#)

10h-11h Conférence introductive :

^a **Stéphane Sirot**, historien « Le syndicalisme en France et en Europe - perspective historique » (30mn)

^a **Jean-Marie Pernot**, chercheur à l'Institut de Recherche Economique et Social - Ires

« Le mouvement social en France - état des lieux et perspectives » (30mn)

11h-12h Table ronde : « Avenir du syndicalisme »

Bernadette Groison, Secrétaire Générale de la FSU

Jean-Marc Canon, Secrétaire Confédérale de la [CGT](#) Services Publics

Jean-Marie Le Boiteux, Secrétaire Général du SNETAP-FSU

Patrick Pelloux, Président de l'Association des Médecins Urgentistes de France (AMUF)

William Martinet, Président de l'Union National des étudiants de France ([UNEF](#))

12h-13h Débat avec la salle

ü

13h-14h Déjeuner

14h30-16h Table ronde : « Pratique du syndicalisme au quotidien »

Noël Daucet, ancien Président du Centre de formation de la FSU, ancien Secrétaire Général SNU Pôle Emploi

Murielle Filippi, Secrétaire Générale du Syac-CGT

Yoann Vigner, Secrétaire Régional SNETAP-FSU

Laurent Pinatel, Porte Parole de la Confédération Paysanne Roland Weyl, avocat

Pierre Tartakowsky, Président de la Ligue des Droits de l'Homme

16h-17h30 **Débat avec la salle**

18h30-20h Les 50 ans du SNETAP-FSU

- temps d'expression d'anciens secrétaires généraux, nationaux et de militants historiques du SNETAP-FSU autour de 4-5 moments forts au fil de son histoire et de ses combats

- cocktail autour d'une exposition sur les 50 ans du SNETAP à travers les UNES de notre revue

Jour 2 - jeudi 26 mars

9h-9h30 Problématiques sur l'avenir du syndicalisme et l'action syndicale de terrain

- **Frédéric Chassagnette**, Secrétaire Général adjoint à la Vie syndicale

Objectifs :

- Déboucher sur une publication (en lien avec les 50 ans du SNETAP-FSU)
- avancer la réflexion dans l'optique de la construction de futurs mandats de congrès.
- contribuer à donner des outils concrets, d'aide en vue de passer à l'action, de se mobiliser sur le terrain...

9h30-12h30 Travail par ateliers

- thèmes possibles :

- unité d'action et unification syndicale
- réforme territoriale et organisation de la vie syndicale en région
- action syndicale, instances, moyens d'action et droits syndicaux
- vivre et faire vivre sa section locale
- syndicalisation

13h30-15h30 Mise en commun

15h30-16h30 Travail de synthèse

Conclusions - **Jean-Marie Le Boiteux**, Secrétaire Général

Participants aux journées d'études

" Chaque section locale désigne un-e- délégué-e- syndiqué-e- (plus des suppléant-e-s).

" Chaque section régionale désigne un-e- délégué-e- retraité-e- (+ un-e- suppléant-e-)

" Les membres titulaires du [CSN](#) sont membres de droit de cette assemblée (en cas d'absence ils-elles sont remplacé-e-s par leur suppléant-e-).

" Pour les DROM-COM chaque département et territoire désigne un-e- délégué-e- syndiqué-e- (plus des suppléant-e-s). Avant l'achat des titres de transport, le-la délégué-e désigné-e doit en demander l'autorisation explicite à la Trésorerie nationale.

Autorisations d'absence

Ces journées d'études s'inscrivent dans le cadre des instances statutaires du SNETAP et permettent la délivrance d'autorisations spéciales d'absence (ASA) relevant des articles 12 et 13 du décret n° 82-447.

* Conditions de remboursement des frais de déplacement et d'hébergement

La trésorerie nationale du SNETAP prend en charge :

- le déplacement de chacun-e- des participant-e-s sur la base d'un tarif SNCF 2nd classe (hormis les représentants des DOM-TOM), sur fourniture des justificatifs. Pour tout cas particulier, un contact devra être pris par le - la délégué-e avec la trésorerie nationale.
- la nuit d'hôtel du mercredi soir, forfait de 55 ₣ (Il n'y a pas d'hébergement de prévu. Il revient à chacun d'effectuer sa réservation dans l'hôtel de son choix.
- Le repas de mercredi soir, forfait de 17 ₣. Les déjeuners sont retenus et réglés directement par la trésorerie nationale.

- le pré-programme de ces journées :



Programme des journées d'étude

- le bulletin d'inscription à retourner, par mail, pour **le lundi 16 mars** :

bulletin d'inscription

- le règlement intérieur des journées :



règlement intérieur

- un plan d'accès à AgroParistech - 16 rue Claude Bernard - 75 005 Paris

Plan d'accès

- une liste et coordonnées de centres d'hébergement et hôtels (à titre informatif) :



hôtels

Une convocation sera adressée individuellement, par mail, aux inscrits avec une autorisation d'absence à remettre à la direction de l'établissement au moins 48 h avant les journées. Sans réponse l'autorisation est réputée accordée.

Ne pas hésiter à nous contacter pour toute précision.

Merci de diffuser cette invitation à l'ensemble de nos syndiqué-e-s (pré-programme à l'appui), afin que nous réussissions ces journées et le 50ème anniversaire de notre organisation !